

## UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le projet Chapelle Charbon traduit les politiques volontaristes de la Ville de Paris en faveur de la transition écologique.

### LA BIODIVERSITÉ À L'HONNEUR

Conçu pour préserver et développer la biodiversité, le projet intègre le réemploi et la renaturation des sols en place pour les rendre plus vivants, perméables et fertiles. Il utilise également une banque de graines collectées sur site. L'accent est mis sur la composition de différentes strates végétales pour offrir des îlots-refuges de biodiversité végétale et animale. La bonne gestion de l'eau guide également la conception du projet pour offrir des îlots de fraîcheur en périodes de fortes chaleurs. Ainsi, tout le projet s'articule autour du respect de la nature et d'une bonne gestion de la ressource en eau.

### DES ÉMISSIONS DE GAZ CARBONIQUE LIMITÉES

Dans la perspective d'une ville décarbonée en 2050, une attention particulière sera portée à l'utilisation d'énergies durables et renouvelables, et de matériaux de construction éco-responsables. Par exemple, l'utilisation du bois pour les constructions sera favorisée pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et créer un « puits de carbone » qui stocke le CO<sub>2</sub> tout au long de la vie des bâtiments. Des experts accompagnent Paris & Métropole Aménagement dans la définition d'une stratégie Bas Carbone / Plan Climat et dans sa mise en œuvre pour le quartier Chapelle Charbon.



#### Le saviez-vous?

- Le projet Chapelle Charbon devient un quartier pilote\* pour promouvoir l'utilisation des matériaux bois et biosourcés (issus de la matière organique renouvelable) dans les constructions des nouveaux bâtiments.

\* Le projet bénéficie d'un soutien financier au titre du dispositif « Réflexe bois-biosourcés » mis en place par la Région Île-de-France.

### Le calendrier du projet

**2018** : Lancement du projet au Conseil de Paris.  
Acquisition du foncier et libération du site.

**2019** : Démarrage des travaux du parc (Ville de Paris).

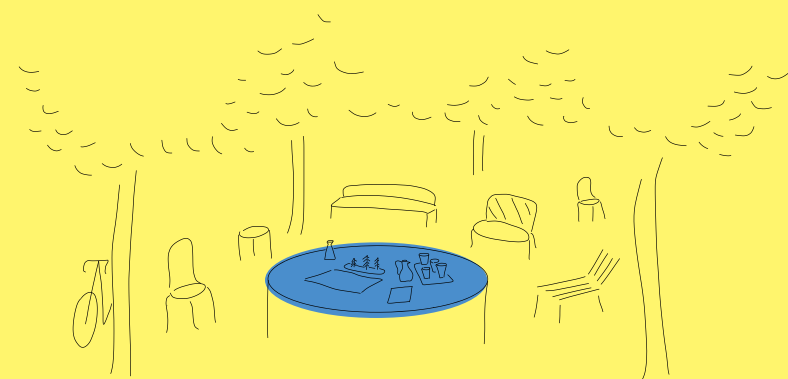
Lancement des études urbaines et paysagères et de la démarche Bas Carbone / Plan Climat.

**2020** : Ouverture de la première partie du parc (3 hectares).

**2021** : Consolidation du projet urbain et des espaces publics avec le nouvel exécutif, les habitantes et les habitants.

**2022** : Conception des projets architecturaux et paysagers.  
Lancement des travaux d'espaces publics.

**2026** : Livraison des bâtiments et des espaces publics.



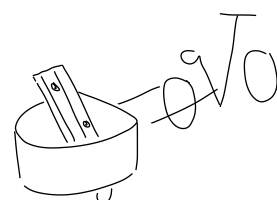
## UN PROJET QUI SE CONSTRUIT COLLECTIVEMENT

La concertation préalable menée depuis 2016 par la Ville de Paris a permis de lancer le projet Chapelle Charbon. Paris & Métropole Aménagement poursuit cette démarche de dialogue et a nommé en 2019 une équipe de maîtrise d'œuvre chargée de concevoir le projet urbain, en lien avec les habitantes et les habitants. En 2019, de premières actions de terrain ont été menées (rencontres avec les acteurs locaux, recueil des attentes des habitants). Interromptue en raison de la crise sanitaire, la participation reprendra au printemps 2021 avec de nouvelles rencontres. Elles seront organisées autour de différents thèmes tels que : mobilités, usages de l'espace public, équipement scolaire, nature en ville...

### Vous souhaitez participer au projet ?

Les rencontres reprendront au printemps 2021 ! Écrivez-nous à [contact@paris-metropole.fr](mailto:contact@paris-metropole.fr) et/ou inscrivez-vous à la newsletter sur notre site [www.paris-metropole-amenagement.fr](http://www.paris-metropole-amenagement.fr)

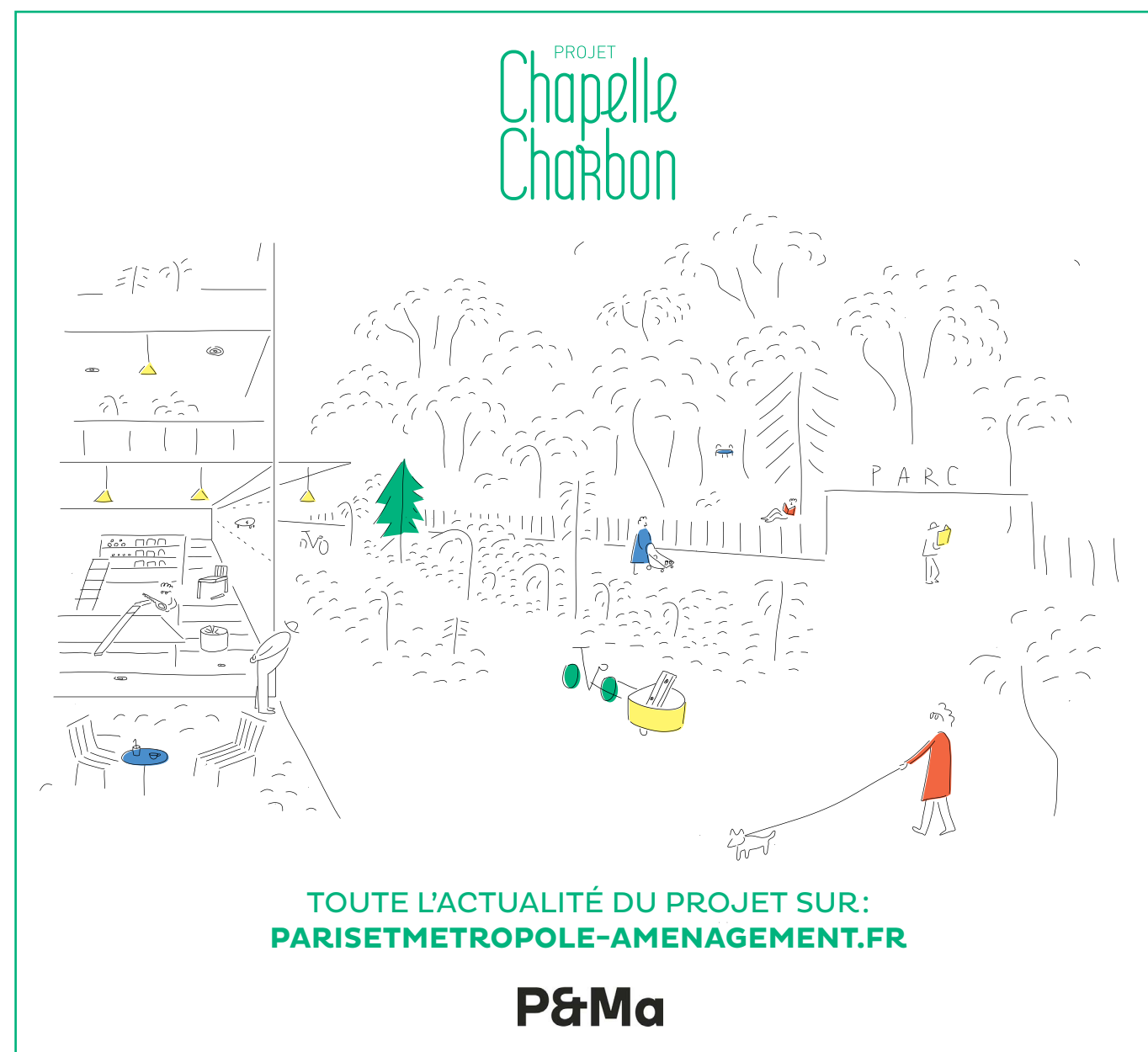
**Et ne manquez pas la carriole itinérante qui viendra à votre rencontre dans le quartier !**



### LES ACTEURS DU PROJET

La Ville de Paris et la Mairie du 18<sup>e</sup> sont à l'initiative du projet. Elles ont défini les grands objectifs et mené la concertation qui a permis d'arrêter le programme. La Ville de Paris est également maître d'ouvrage du parc.

La société Paris & Métropole Aménagement est l'aménageur du projet Chapelle Charbon. Elle réalise l'opération pour le compte de la Ville de Paris en veillant au respect des ambitions du projet et à l'association des habitants. L'équipe de concepteurs du projet urbain est constituée de **BASE paysage**, **H2O architectes**, **GRAU**, **EGIS** et **SENNSE** pour la participation.



## CONTINUONS D'ÉCRIRE L'HISTOIRE DU QUARTIER!

Le projet urbain Chapelle Charbon vient parachever le nord du quartier Évangile, qui a vu le jour progressivement entre les années 1960 et 1980.

Au cours d'une première phase, il se déploie sur l'ancienne friche ferroviaire de la SNCF.

Il incorporera ensuite l'actuelle zone d'activités Cap18.

Le projet s'organise le long d'un grand parc, nouveau poumon vert du 18<sup>e</sup> arrondissement.

Au programme? De nouveaux logements, une école polyvalente, des activités et des commerces en pied d'immeubles, des espaces publics apaisés et végétalisés pour se déplacer, se balader ou se retrouver.

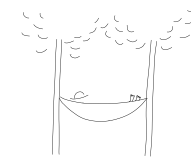


PLACE À VOTRE QUARTIER

# LE PROJET, VUE D'ENSEMBLE

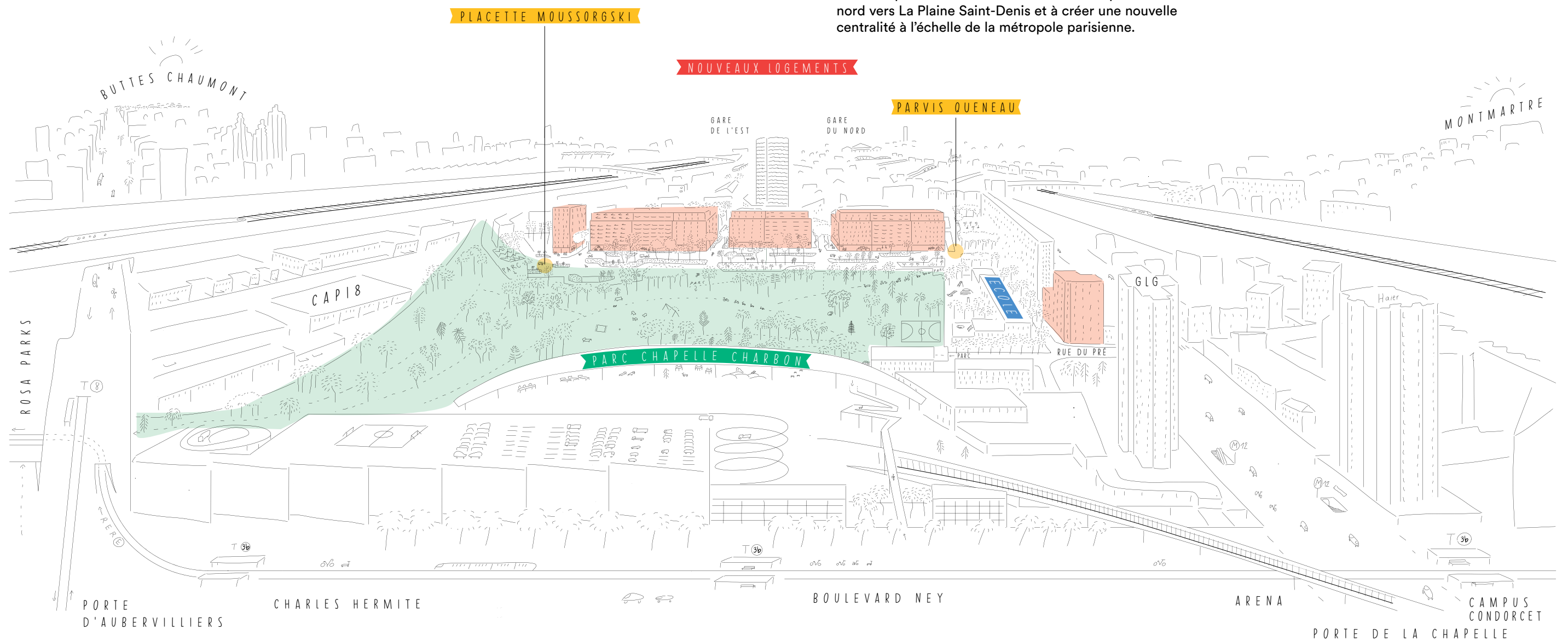
## UN QUARTIER DU GRAND PARIS EN PLEINE MUTATION

Lancé en 2002, le grand projet de renouvellement urbain Paris-Nord-Est a déjà profondément transformé le quartier avec l'achèvement des entrepôts Macdonald et dernièrement du quartier Chapelle International, l'arrivée du tramway T3b, l'ouverture de la station Rosa Parks sur le RER E et bientôt le tramway T8. D'ici 2030, de nombreux autres projets vont voir le jour avec la transformation des sites ferroviaires de Chapelle Charbon et Gare des Mines-Fillettes, le projet Hébert, le projet du triangle Éole Évangile-îlot Fertile ou encore l'ouverture du Campus universitaire Condorcet à la Porte de la Chapelle. Ils contribueront à ouvrir le quartier au nord vers La Plaine Saint-Denis et à créer une nouvelle centralité à l'échelle de la métropole parisienne.



## UN GRAND PARC NATUREL DE 6,5 HECTARES

Ce vaste espace vert, dont les trois premiers hectares ont ouvert en juillet 2020, offre une grande variété de lieux pour se promener, se reposer ou se divertir grâce à la création de 6 000 m<sup>2</sup> d'activités : aires de jeux, terrain multisports, boulodrome, blocs d'escalade, parcours d'agrès, jardins partagés, buvette et restauration... Six agents municipaux sont en charge de la sécurité, de la gestion et du bon fonctionnement du parc au quotidien.



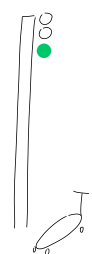
## DES COMMERCES ET DES ACTIVITÉS EN REZ-DE-CHAUSSÉE

Des activités et des commerces situés au pied des immeubles contribueront à animer la vie de quartier. Ils pourront accueillir des projets diversifiés, portés par les acteurs locaux ou répondant aux objectifs de la ville de Paris de développer l'économie sociale et solidaire et de conserver dans Paris des activités productives et artisanales. Des activités en lien avec le parc pourront aussi voir le jour dans ces nouveaux locaux.



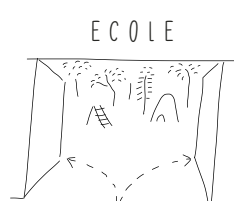
## UNE CIRCULATION APAISÉE

Le projet prévoit de faciliter les déplacements, avec la création d'une voie à sens unique, limitée à 30 km/h, qui reliera la rue de l'Évangile à la rue de la Chapelle en longeant le nouveau parc depuis la rue Moussorgski jusqu'à la rue du Pré. Cette nouvelle voie a été imaginée comme un espace de rencontre apaisé et accueillant pour tous les modes de déplacement (vélos, voitures, piétons...). Les rues Tchaïkovski, Jean Cottin et Croix Moreau resteront piétonnes.



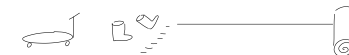
## UNE ÉCOLE POLYVALENTE

Cet établissement scolaire, donnant sur le parc, accueillera 12 classes, de la maternelle au CM2. Elle disposera d'une cour de récréation « oasis », proposant des espaces naturels végétalisés, propices au bien-être des enfants et conçu pour préserver la fraîcheur lors des périodes de canicule. L'école pourra également accueillir, en dehors des temps scolaires, d'autres activités ouvertes aux habitants et associations locales, à définir dans le cadre de la démarche collaborative (voir au dos).



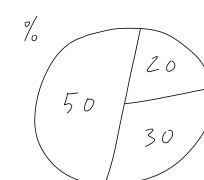
## DES LIAISONS PIÉTONNES AMÉLIORÉES

Plusieurs accès piétons seront créés pour faciliter l'entrée dans le parc face aux ouvertures des impasses Jean Cottin, de la Croix Moreau et Tchaïkovski, et en prolongement des rues du Pré et Moussorgski, ainsi que du square Raymond Queneau. Une passerelle « modes doux » est également à l'étude pour assurer une connexion au nord avec le boulevard Ney.



## DES LOGEMENTS DIVERSIFIÉS

Situés le long du parc, les nouveaux bâtiments se grefferont aux immeubles existants autour de cours intérieures lumineuses. Ils accueilleront des logements familiaux composés de logements sociaux, de logements en accession et de logements intermédiaires pour répondre à la diversité des besoins.



## DEUX NOUVELLES PLACES

Le square Raymond Queneau sera associé à un parvis apaisé s'inscrivant dans le prolongement du parc. Il permettra aux habitants de se réapproprier l'espace en fonction de leurs envies, par exemple via la création de jardins partagés, d'un verger ou d'une prairie libre. La placette Moussorgski deviendra un lieu d'entrée du parc et assurera le lien avec Cap18.

